MAG-Haut-Rhin

VOTRE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOUS INFORME

N°71
DÉCEMBRE 2020

L'ALSACE NOUS UNIT, LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE NOUS RÉUNIT !

mag.haut-rhin.fr

ALSACE

Conseil départemental HAUT-RHIN










































































Nouvelle Collectivité, nouveau mag ! À partir du 1er janvier 2021, retrouvez le magazine de la Collectivité européenne d'Alsace : Toute l'Alsace !

En attendant, merci à nos fidèles lecteurs pour tous ces moments partagés !

L'ÉDITO

HAUT-RHIN MAGAZINE

Voilà donc venu pour moi, le moment de signer l'édito du tout dernier magazine du Conseil départemental du Haut-Rhin. Dès le début de l'année prochaine, c'est en effet "Toute l'Alsace" qui lui succédera dans vos boîtes aux lettres afin de vous présenter les actions de la Collectivité européenne d'Alsace.

Alors bien sûr, je ressens une certaine émotion à écrire ces mots, car notre magazine a réussi à créer une belle relation de plus de 30 ans avec les Haut-Rhinoises et les Haut-Rhinois, tout en assurant sa vocation principale qui était celle de les informer.

Mais pour autant, je n'éprouve aucune nostalgie, car c'est vraiment une aventure passionnante dans laquelle nous nous engageons. Elle nous conduira à mettre en œuvre une loi spécialement élaborée pour l'Alsace et à construire ainsi, avec tous les Alsaciens, une collectivité unique dans son genre, grâce notamment à ses nouvelles compétences.

Notre conseil départemental a toujours veillé à répondre aux besoins quotidiens de tous nos concitoyens, en les accompagnant du berceau jusqu'au 3e, voire jusqu'au 4e âge, et en tissant chaque jour du lien social dans chacun de nos territoires. Il aura été, tout au long de son histoire, l'un des garants de la solidarité, de l'efficacité et de la proximité de l'action publique.

Tel sera également le cas de la Collectivité européenne d'Alsace qui poursuivra les missions des Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, avec le même sens des responsabilités, le même niveau d'exigence et la même ambition. Tout simplement parce que ce sont là des valeurs profondément alsaciennes.

Rémy WITH
Président du Conseil départemental du Haut-Rhin



« La Collectivité européenne d'Alsace poursuivra les missions des deux Départements avec le même sens des responsabilités, le même niveau d'exigence et la même ambition. »

N°71 Décembre 2020 - ISSN 1772-3361 - Dépôt légal 1er trimestre 2005 - 340 000 exemplaires - Editeur - Conseil départemental du Haut-Rhin - Directeur de la publication : Rémy With- Directeur de la communication : Martial Reheisser - Rédaction en chef de ce numéro : Bérengère Béhotas - Rédacteurs : Bérengère Behotas, Sarah Diby, Marie-Odile Haegy, Pascal Herrscher, Christiane Schaffner, Lorène Schlarb, Stéphane Dangel (CD67), Yves Bisch - Réalisation : Christophe Bruntz - Bas-Rhin pour le cahier "Toute l'Alsace" - Photographes : Sébastien Sutter, Michel Kurst, Catherine Kohler, Sébastien North, Jean-Luc Syren, INFRA-ADT - Secrétariat : Sylvie Klee - Direction de la communication : 03 89 30 60 70 - contact@haut-rhin.fr - Impression : Maury SA - Distribution : Adrexo

EN CAHIER CENTRAL, DÉCOUVREZ VOTRE MAGAZINE TOUTE L'ALSACE





LE PAC EMPLOYEUR RSA

AGIR ET INNOVER POUR L'EMPLOI

Favoriser le retour à l'emploi et l'insertion professionnelle des publics les plus démunis est une priorité absolue pour le Département du Haut-Rhin ; ceci est d'autant plus important cette année, lourdement impactée par le contexte de crise sanitaire.





Après une baisse conséquente du nombre d'allocataires du rSa dans le Haut-Rhin sur la période 2015/2019 (de 17 318 à 14 715, soit une diminution de 15%), le Département aura ainsi à faire face en 2020 à une nouvelle hausse du nombre d'allocataires.

Dans le contexte social et économique très dégradé de la COVID-19, les politiques innovantes et volontaristes qui ont été initiées ces dernières années doivent être poursuivies et confortées, que ce soient le rSa & Bénévolat, rSa & Emploi, rSa & Juste Droit, rSa & Vendanges... Elles sont en effet autant de solutions éprouvées, opérationnelles et efficaces qui permettent de renforcer les actions pour l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes les plus fragiles et les plus éloignées du monde du travail.

Derrière tous ces chiffres et les actions ainsi mises en œuvre, ce sont des situations personnelles ou familiales qui sont préservées ou qui s'améliorent, des personnes qui font à nouveau « société », qui gardent ou qui retrouvent leur dignité, ou encore qui peuvent à nouveau élaborer des projets… Ce sont aussi des solutions efficaces mises à disposition des filières professionnelles qui sont pourvoyeuses d'emplois mais qui rencontrent des difficultés dans leurs recrutements.



Le PAC Employeur rSa, destiné au secteur marchand, est un dispositif d'accompagnement dans l'emploi aussi bien pour les entreprises à la recherche de nouveaux collaborateurs que pour les bénéficiaires du rSa à la recherche d'un emploi. Un dispositif 100% gagnant.

LES AIDES FINANCIÈRES VERSÉES À L'EMPLOYEUR

	Nombre d'heures hebdomadaires et montants		
Périodicités des versements proposées	De 24 à 29 heures/semaine	De 30 à 34 heures/semaine	35 heures
Après le 1er mois d'activité	700 €	900 €	1 000 €
Après 6 mois d'activité	2 700 €	3 200 €	3 500 €
Total forfait pour 1 CDD de 6 mois minimum	3 400 €	4100 €	4 500 €
Supplément CDI ou transformation du CDD de 6 mois en CDI	700 €	900 €	1 000 €
Total forfait maximum	4 100 €	5 000 €	5 500 €

LE PAC EMPLOYEUR RSA : UN DISPOSITIF GAGNANT / GAGNANT

Le rapprochement des personnes en demande d'emploi et des entreprises en recherche de salariés constitue un élément fondamental pour lutter contre la crise sanitaire et économique que nous traversons. Une nouvelle mesure incitative, simple et efficace, le PAC Employeur rSa a été imaginé pour relever ce défi.

Ce dispositif, destiné au secteur marchand crée une passerelle entre les bénéficiaires du rSa, proches de l'emploi, et les entreprises. Le PAC apporte une aide substantielle à l'employeur, simple à mettre en œuvre, pour le recrutement d'un bénéficiaire du rSa, en CDD de 6 mois minimum ou en CDI, d'une durée hebdomadaire de 24h minimum jusqu'à 35h. Cette aide financière est versée par le Conseil départemental du Haut-Rhin sous la forme d'un forfait, en fonction du type de contrat de travail et au prorata de sa durée hebdomadaire. Ce nouveau dispositif permet un soutien à l'économie de proximité et s'inscrit pleinement dans une démarche solidaire.

UNE PRIME À L'EMBAUCHE ET UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ ET SUR-MESURE

Outre le coup de pouce financier, le Département apportera aux entreprises un appui en amont, avec une aide à la définition du poste et au recrutement, la mise en relation avec des candidats et un accompagnement renforcé pendant les 6 premiers mois d'activité. Au fil des étapes, les entreprises seront appuyées par les conseillers relais entreprises, financés par le Département dans le cadre de sa politique d'insertion.

Ce dispositif apparaît ainsi comme un nouveau levier « gagnant-gagnant » :

- Innovant et ciblé pour les entreprises qui trouvent des collaborateurs formés et motivés,

- Porteur et formateur pour les allocataires proches de l'emploi qui bénéficient ainsi d'une réelle opportunité.

Lancé en novembre, cette mesure a comme objectif le déploiement de 120 premiers contrats en 2021.

“ **Le PAC Employeur rSa,** *un dispositif simple, pratique et rapide.* ”



INFO +

➜ Sud du Haut-Rhin : CIAREM à Mulhouse / 03 89 60 20 00
Nora SETITI : 07 79 92 60 97 - nora.setiti@ciarem.fr

➜ Nord du Haut-Rhin : Contact plus à Colmar / 03 89 79 18 25
Catherine DOMINE : 07 82 90 94 84 - catherinedomine@contact-plus.fr

➜ Conseil départemental du Haut-Rhin - Service Insertion & Stratégie
03 89 30 66 30 - insertion.strategie@haut-rhin.fr

RSA VENDANGES : RÉCOLTER LES FRUITS D'UN PARTENARIAT

Encore aujourd'hui les viticulteurs déplorent des difficultés croissantes de recrutement. Les vendanges s'étalent désormais dans la durée, les temps de travail sont morcelés et la main-d'œuvre « classique » - retraités et étudiants - se détourne de cette activité.

Aussi, le Département du Haut-Rhin - en étroite collaboration avec la CAF, la MSA et Pôle Emploi - a pris une mesure exceptionnelle qui permet aux bénéficiaires du rSa de cumuler l'allocation rSa avec les revenus procurés par la réalisation des vendanges. Ce dispositif a été élargi dès le 1er trimestre 2020 à la récolte des asperges et à la cueillette de fraises.



Cette mesure, qui intervient dans la continuité d'un soutien affirmé à la filière agricole, présente le double avantage d'inciter les allocataires à trouver un emploi, même de courte durée, et de donner la possibilité aux viticulteurs et agriculteurs de recruter une main-d'œuvre locale. Depuis le démarrage en 2018 de cette opération, plus de 450 allocataires ont pu bénéficier de cette mesure.

EN BREF

Toujours plus de coopération



Les Eurodistricts sont les bras armés des collectivités locales en matière de coopération transfrontalière de proximité. Dans le Rhin supérieur, l'Eurodistrict Region Freiburg – Centre et Sud Alsace, situé sur les deux départements alsaciens, s'est récemment constitué en Groupement européen de coopération territoriale. Cette évolution revêt un caractère symbolique à quelques jours de la mise en œuvre de la Collectivité européenne d'Alsace.

Produits en Alsace, consommés en Alsace

Artisanat, mode, habitat, équipement de la maison, hygiène, bien-être… consommer alsacien c'est possible et c'est précisément ce que le Salon Made in Elsass veut vous prouver avec ses 80 exposants, ses nombreuses animations et conférences sur le thème de la mobilité, ses animations pour enfants... sans oublier son espace de restauration 100 % locale. En février prochain, offrez-vous la possibilité d'être plus responsable en vous faisant plaisir !

Info +
Made in Elsass aux Tanzmatten à Sélestat les 13 et 14 février, à Saint-Louis en mars
www.salon-madeinelsass.fr

Regards croisés sur la donnée transfrontalière

Mener un projet avec un pays voisin exige une bonne perception de l'existant de part et d'autre de la frontière. Le partage et l'harmonisation des données est un élément clé pour une coopération réussie. Le 4 février prochain, GeoRhena et ses partenaires organisent le séminaire « Regards croisés sur la donnée transfrontalière ». Contexte actuel de l'observation transfrontalière, spécificités des donnés transfrontalières, mise en réseau des observatoires existants… autant de sujets qui seront abordés. L'inscription est ouverte à tous, spécialistes et non spécialistes. **Contact : info@oberrhein-konferenz.org ou secretariat.sommet@granderegion.net**

Un campus pour les métiers de demain

L'industrie du futur va générer de nouveaux besoins et de nouveaux métiers. En fédérant 150 partenaires, plus de 90 entreprises et 10 fablabs, 2 universités, 2 IUT et de nombreux autres organismes, le campus des métiers et des qualifications en Industrie du futur et numérique se donne pour missions : 1_ de former aux métiers de demain ; 2_ d'innover dans la mise en œuvre des formations et 3_ d'informer et d'attirer vers de nouveaux métiers. Porté par l'Université de Haute-Alsace, basé sur le campus Fonderie à Mulhouse, il a obtenu en 2020 le label « Campus d'excellence ».

Soignants, nous avons besoin de votre aide !



Dans l'attente d'un plan pour rendre plus attractif les métiers du grand âge, le ministère des Solidarités et de la Santé pare au plus pressé pour pallier le manque de personnel, tout particulièrement dans les établissements médico-sociaux. La plateforme nationale renfort-RH, créée au moment de la crise sanitaire, cherche toujours des professionnels de la santé.
Vous souhaitez proposer votre aide ? Inscrivez-vous sur :
https://t.co/B3Le9QFnyo

Vous serez directement contacté par un établissement ou l'ARS de région.







La 1ère pierre de l'extension de la Résidence Saint-Gilles de Colmar, *résidence d'accueil et lieu de vie pour séniors*, a été posée le 17 octobre. La création de salles de sport, de jeux et de rencontres permettra d'accroître le confort et d'améliorer le bien-être des résidents et de leurs proches.

Arbres de la Sainte-Catherine : report de l'opération !



En raison de la crise liée au Covid-19 la distribution des arbres et des arbustes de la Sainte-Catherine, initialement prévue le samedi 21 novembre, a été reportée au samedi 23 janvier 2021, si toutefois la situation sanitaire le permet. Les gagnants seront informés par courrier 15 jours avant cette date.

SOCIÉTÉ

Lutter contre toutes les formes de



Malgré une importante avancée, l'égalité en droit pour chacun n'est toujours pas acquise dans notre pays. La prévention et la lutte contre les discriminations sont devenues un enjeu majeur des politiques publiques qui renforce notre cohésion sociale et notre pacte républicain. Ainsi, le Conseil départemental du Haut-Rhin poursuit son engagement pour une société plus égalitaire en s'inscrivant, aux côtés d'associations et autres partenaires, dans un certain nombre d'actions fortes en matière de lutte contre les discriminations. Retour sur quatre d'entre elles.

DIRE STOP AUX INÉGALITÉS DANS LE SPORT

Le Département a lancé, pour la première fois en 2020, l'appel à projets "Lutte contre les discriminations dans le sport", avec l'objectif d'inciter les associations sportives haut-rhinoises à mettre en place des actions pour prévenir et/ou lutter contre les discriminations. Il s'agit en particulier de combattre tout comportement à caractère raciste, sexiste, LGBTphobe ou de rejet du handicap et de l'apparence physique. Cette initiative rejoint l'appel à projets déjà existant "Sport et Handicap" qui a pour but d'encourager l'activité physique des personnes en situation de handicap en permettant aux clubs d'acquérir du matériel spécialisé et d'accompagner les encadrants dans leur formation. L'enveloppe totale pour ces deux appels à projets pour la saison 2020-2021 s'élève à 65 000 €.

FAIRE BARRIÈRE À L'ANTISÉMITISME

Suite à l'augmentation sensible de faits à caractère antisémite et à de multiples profanations de cimetières juifs en Alsace, décision a été prise par les Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin de créer le dispositif "Veilleurs de Mémoire" en lien avec les consistoires israélites. Dans le Haut-Rhin, ce sont 23 Veilleurs de Mémoire bénévoles qui ont signé une charte d'engagement. La mission de ces citoyens volontaires : assurer une présence rassurante et dissuasive dans ces lieux de recueillement pour prévenir de nouveaux actes malveillants.

LUTTER CONTRE L'HOMOPHOBIE

Bien qu'il gère la construction, l'entretien et l'équipement des collèges, le Département est aussi un acteur des politiques éducatives. Il soutient en ce sens les actions de sensibilisation régulièrement déployées par l'Education nationale au sein des collèges, et notamment celles destinées à informer les élèves et membres de la communauté éducative des violences et discriminations à caractère homophobe et transphobe dont souffrent encore trop de jeunes. En mai 2019, il devient par ailleurs le premier département de France à signer la charte LGBT+ de l'association l'Autre Cercle, qui vise à assurer l'inclusion des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles ou transgenres dans leur cadre professionnel.

ŒUVRER POUR L'ÉGAL ACCÈS DE TOUS À LA CULTURE

Trop nombreuses sont les personnes qui restent en marge des œuvres et des pratiques culturelles en raison de freins sociaux, économiques, géographiques, psychologiques ou encore physiques. Les Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, qui formeront la Collectivité européenne d'Alsace au 1er janvier 2021, partagent la volonté de défendre une culture plurielle, accessible et fédératrice, qui valorise les différences et qui transforme la diversité en richesse. Dans ce cadre, les deux collectivités ont lancé ensemble, en novembre dernier, l'appel à projets "Culture & Solidarité" afin de favoriser l'accès à la culture des personnes qui en sont le plus éloignées et qui relèvent, en priorité, de leurs compétences : jeunes en difficulté, publics en insertion sociale, personnes âgées et personnes en situation de handicap. Les porteurs de projet ont jusqu'au 15 janvier 2021 pour candidater.

Plus de renseignements sur www.haut-rhin.fr





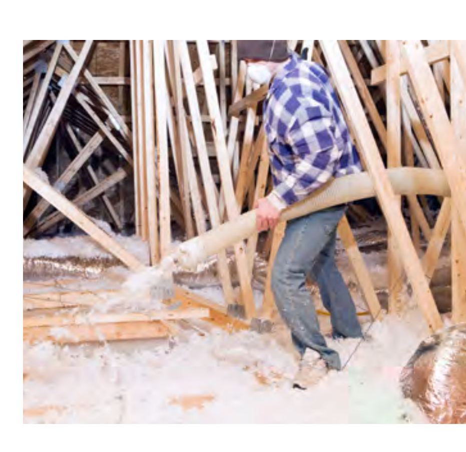
REPORTAGE

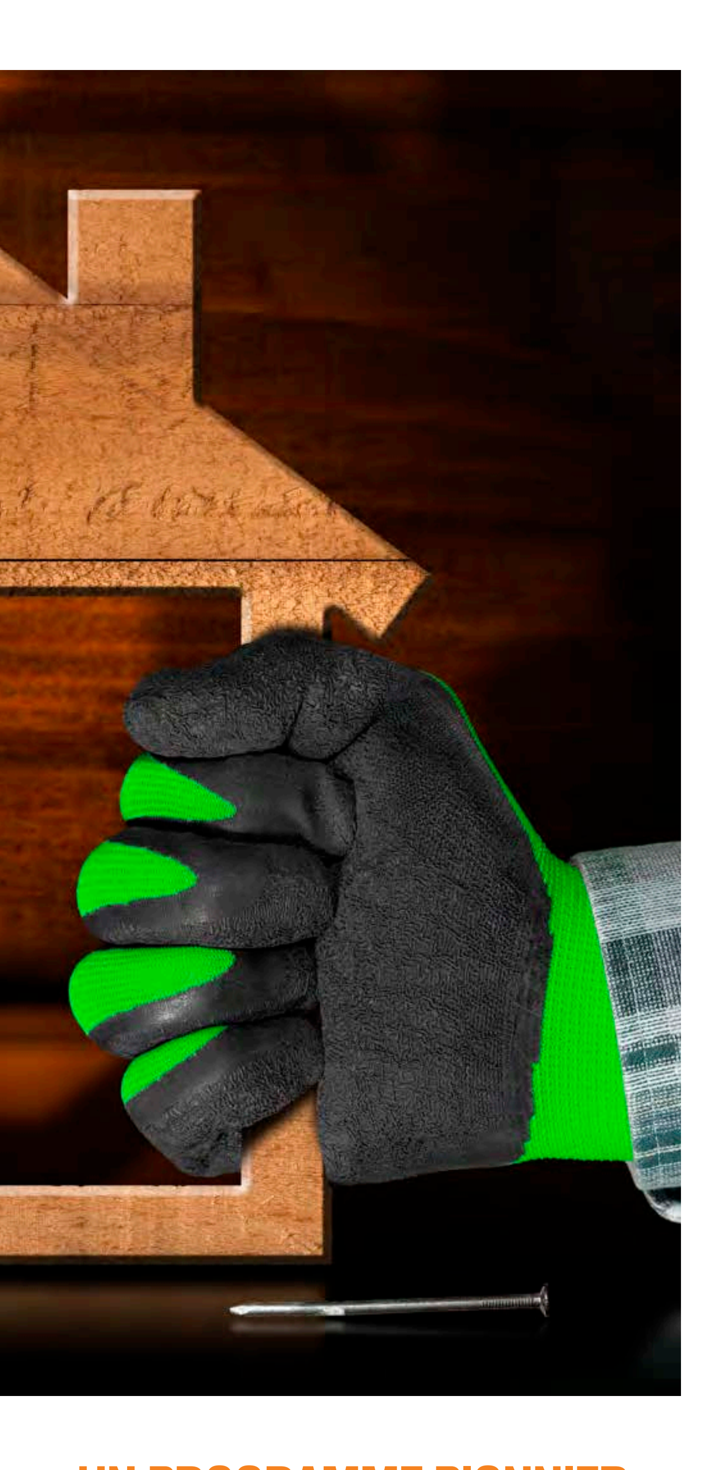
LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

22 % des ménages haut-rhinois se trouvent dans une situation de « vulnérabilité énergétique ». Parce que leurs logements sont souvent de véritables « passoires thermiques », 44 000 foyers haut-rhinois ont des difficultés à subvenir à leurs dépenses énergétiques.

L'énergie la moins coûteuse et la plus respectueuse de l'environnement sera toujours celle qui n'est pas consommée ! La rénovation thermique des logements devient dès lors un pan essentiel de l'engagement du Département en faveur de la transition énergétique et d'une société moins énergivore.

La fermeture de la centrale de Fessenheim doit être l'occasion pour notre territoire de s'inventer un nouvel avenir énergétique et économique, de changer de cap et d'opter résolument pour la transition énergétique. Nous pouvons aujourd'hui ouvrir de nouvelles voies et adopter des options durables, radicalement nouvelles. Ces défis qui nous attendent dépassent largement la sphère technologique car ils nécessitent à la fois du courage politique, un changement radical dans la manière de produire l'énergie et un bouleversement non moins profond dans nos manières de la consommer. C'est pourquoi, et parallèlement à son engagement en faveur des énergies renouvelables, le Département a fait de la lutte contre la précarité énergétique, le développement des aides en faveur de la rénovation thermique des logements… un pan essentiel de son plan d'action en faveur d'une société plus autonome et moins énergivore.





UN FORMIDABLE GISEMENT D'EMPLOIS ET D'ACTIVITÉS NOUVELLES

Le secteur du bâtiment est au cœur des enjeux du développement durable. Notre ambition est de favoriser la conversion des entreprises artisanales existantes, de développer de nouvelles compétences, d'accompagner la formation des métiers de la rénovation énergétique, de promouvoir des matériaux biosourcés, tels le bois, le liège, la paille, le chanvre, le textile recyclé… qui, outre de contribuer à la diminution de notre consommation de matières premières d'origine fossile, sont clairement identifiés comme ayant un potentiel de développement économique élevé pour l'avenir. Bref, il s'agit d'agir pour la planète tout en contribuant à l'essor de l'économie et des emplois verts en favorisant les circuits locaux et les ressources du territoire.

Ce projet devrait être opérationnel courant 2021 et a pour objectif la rénovation annuelle de plusieurs centaines de logements de propriétaires occupants ainsi que de logements de propriétaires bailleurs conventionnant en logement social. Il mobilisera le plus large champ de dispositifs de financement afin de réduire le reste à charge pour les propriétaires mais surtout offrira toutes les garanties pour inciter les ménages à passer à l'acte en toute confiance, contribuant ainsi à lutter contre les arnaques et le démarchage commercial abusif.



UN PROGRAMME PIONNIER ET INNOVANT

Initié par le conseil départemental, les services de l'Etat et l'Agence nationale de l'habitat, le programme d'intérêt général de transition écologique (PIG-TE) est un important projet de rénovation thermique de l'habitat privé en faveur des ménages les plus modestes. Mais il est bien plus que cela, car cette expérience porte l'ambition de dépasser la seule question de la mobilisation financière et technique en faveur de la mise en œuvre d'opérations de rénovation énergétique. Les travaux d'amélioration énergétique de bâtiments à l'isolation thermique rudimentaire, voire inexistante, constituent en effet un gisement sur lequel appuyer toute une série d'activités innovantes et porteuses d'avenir. C'est donc une vision résolument globale et systémique que défend ce projet pionnier qui ambitionne de structurer et de fédérer, d'un bout à l'autre de la chaîne, tous les acteurs de la filière de la rénovation énergétique.

LE DÉPARTEMENT DONNE L'EXEMPLE

DANS SES COLLÈGES

Les collèges sont à l'origine de près de 80 % des gaz à effet de serre produits par le Département et représentent près de 80 % de ses dépenses énergétiques.

200 millions d'euros TTC seront consacrés à l'ambitieux Programme Pluriannuel de Modernisation Immobilière des Collèges sur la période 2018 - 2027. Environ 30 millions d'euros TTC seront consacrés à la rénovation énergétique (traitement des enveloppes des bâtiments, mise en œuvre d'installations de production de chaleur performantes …).

DANS TOUS SES AUTRES BÂTIMENTS

Le fonctionnement des installations durant l'occupation des locaux et la gestion rigoureuse de tous les équipements durant leur inoccupation sera optimisée. Notamment par la généralisation du suivi énergétique permanent de chaque bâtiment. L'acquisition en cours d'un logiciel de suivi toutes énergies, y compris l'eau, permettra de comparer et analyser la performance de l'ensemble de nos bâtiments afin de détecter les gisements d'économie d'énergie et de proposer des investissements en vue de réduire les consommations.

Contact : François Balaye 03 89 30 68 61



Des élèves du collège Charles Walch de Thann en phase test !

DÉCOUVRIR L'ALLEMAND ET LE RHIN SUPÉRIEUR, UN JEU D'ADO AVEC AVENKRAFT

Partir à la découverte du Rhin supérieur, son histoire, sa culture, ses valeurs, en compagnie de héros sympathiques et apprendre par la même occasion 400 mots d'allemand, c'est désormais dans la poche avec l'application gratuite Avenkraft. Un concept unique en France.

Avenkraft fait partie de ce que l'on appelle les « serious games », jeux sérieux dans la langue de Molière ou encore jeux ludo-éducatifs. Apprendre l'allemand en jouant, Paul est preneur. Eloïse, elle, a besoin d'une base pour la vie quotidienne. À l'issue du jeu, elle se sent déjà plus à l'aise pour passer une journée en Allemagne et, qui sait, une « vraie » journée en immersion dans une « vraie » entreprise allemande car c'est bien ce qui est proposé aux cinquante premiers finalistes.

Louane s'étonne de découvrir dans sa propre région des lieux qu'elle ne connaissait pas. Côté histoire et culture, elle sera servie aussi : Gutenberg, une talentueuse violoniste, Albert Schweitzer, une courageuse journaliste défenseure de la paix en Europe l'attendent au fil des étapes. Anne-Cécile Le Houedec, professeur d'allemand, ose à peine y croire : « Ils se prennent au jeu et veulent aller plus loin ! ». Driss Kherbouche, principal, est enthousiaste : « donner envie, c'est le levier le plus important pour apprendre ».

Paul, Eloïse et Louane font partie des quelques 220 élèves de 4e, 3e et de Sekundarschulen allemandes et suisses qui ont eu leur mot à dire tout au long de l'élaboration de ce jeu afin qu'il réponde vraiment aux attentes de leur tranche d'âge, les 13-15 ans. Alors ne soyez pas étonné si Erasme, un grand chef pâtissier alsacien, Sainte-Odile et leurs acolytes ont des petits airs de personnages de manga. Les ados ont testé et approuvé !

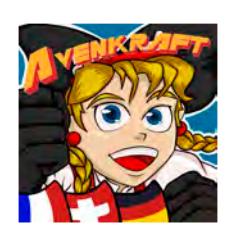
INFO +

L'application Avenkraft a été initiée par le Conseil départemental du Haut-Rhin avec le soutien du Conseil départemental du Bas-Rhin, de partenaires du Rhin supérieur et de l'Europe. C'est l'un des premiers projets qui avait été inscrit dans la stratégie OR (comme Oberrhein-Rhin supérieur) élaborée par les deux Départements alsaciens en anticipation de la Collectivité européenne d'Alsace.

Actuellement disponible du français vers l'allemand et, courant février, de l'allemand vers le français.

En alsacien

Ùf Elsassisch



LIEN VERS LE JEU :







Cofinancé par l'Union européenne
Fonds européen de développement régional (FEDER)
Von der Europäischen Union kofinanziert
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)

Dépasser les frontières, projet après projet

EN BREF



4 tronçons à 90 km/h

En concertation avec les élus des cantons concernés, le Département du Haut-Rhin a rétabli en septembre dernier la limitation de vitesse à 90 km/h sur 4 tronçons de routes départementales : le contournement de Wintzenheim, le contournement d'Hésingue, le contournement d'Aspach et la RD103 entre Burnhaupt et Balschwiller. La configuration de ces tronçons permettait en effet de déroger à la règle des 80 km/h tout en répondant aux enjeux de sécurité routière qui reste la première des priorités de la politique routière du Département du Haut-Rhin.



Pour sang sortir !

Les réserves de sang sont au plus bas. En cette période extrêmement difficile, l'établissement français du sang lance un appel urgent au don de sang. Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour répondre aux besoins des malades. Alors, n'attendez plus, prenez 1 heure de votre temps, donnez votre sang et sauvez 3 vies ! Pour connaître votre lieu de don le plus proche, rendez-vous sur **dondesang.efs.sante.fr** dans la rubrique « où donner ».

Le vélo gagne du terrain

Un nouvel itinéraire cyclable permettra d'ici fin janvier de relier Riedisheim et Rixheim en site propre. Portée par le Département, cette jonction de 600 m entre les deux agglomérations de la couronne mulhousienne sera également une alternative locale du tracé de l'Eurovéloroute n°6 qui relie l'Atlantique à la Mer noire, plus précisément Nantes à Constanta en Roumanie.

En cas de neige ou de verglas l'ensemble du réseau routier alsacien est traité, d'abord les routes prioritaires puis les autres. Pour connaître les plages horaires de déneigement des routes que vous empruntez, consultez la carte de déneigement sur **www.haut-rhin.fr**



Ma ferme Alsace : c'est ouvert !

Manger des produits sains, locaux et de qualité en contribuant à l'économie locale ? Rien de plus simple grâce au site maferme.alsace.eu Près de 400 producteurs sont déjà référencés sur toute l'Alsace et proposent de nouveaux services : drive, vente à la ferme ou livraison ! Si vous connaissiez déjà le site maferme68.fr, voilà tout le territoire alsacien couvert, dorénavant ! N'hésitez pas à les contacter.
INFO+ : maferme.alsace.eu

Moins de bruit et plus de sécurité à Ballersdorf

Le contournement routier de Ballersdorf, dans le Sundgau, a été mis en service fin octobre. Cet axe routier permet de délester une grande partie du trafic qui transitait jusqu'alors par ce village de 2,5 km de long et particulièrement sinueux (6000 véhicules par jour dont 300 poids lourds en moyenne). Le projet a été intégralement porté et financé par le Conseil départemental du Haut-Rhin qui y a consacré 12 M€.



Les enfants de la région de Tchernobyl ont besoin de vous !

L'association « Accueil des enfants de Tchernobyl » a encore plus besoin de votre soutien. Avec la crise sanitaire, bon nombre de ses actions humanitaires et échanges culturels ont dû être annulés. La catastrophe nucléaire de 86 a laissé une situation sanitaire et environnementale dramatique en Ukraine, dans la région de Tchernobyl, et les enfants en sont les premières victimes. Si vous souhaitez les aider, faire un don ou accueillir un enfant en juillet 2021, n'hésitez pas à contacter l'association. A noter la tournée-spectacle « Fleurs d'Ukraine » en mars 2021. En savoir plus : **http://a.e.tchernobyl.free.fr/**
Contact : 03 89 26 18 91







Le CICAT 68, Place Franklin à Mulhouse, a pour vocation d'apporter des informations et des conseils dans le choix de matériel de prévention et de compensation de la perte d'autonomie.

S'INFORMER POUR ADAPTER SON DOMICILE AU VIEILLISSEMENT

Pour bien vieillir chez soi, souhait que partage l'immense majorité des personnes âgées, la question de l'accessibilité et de l'adaptation du logement est essentielle.

Mon logement actuel est-il adaptable en cas de perte d'autonomie ? Est-il évolutif, puis-je y aménager une chambre et une salle d'eau au rez-de-chaussée ? Et mon environnement proche est-il accessible ? Pour rester autonome le plus longtemps possible, il est préférable d'effectuer les aménagements de son domicile par anticipation. Pour une question de sécurité d'abord, mais aussi de confort.

LES AMÉNAGEMENTS « SÉCURITÉ »

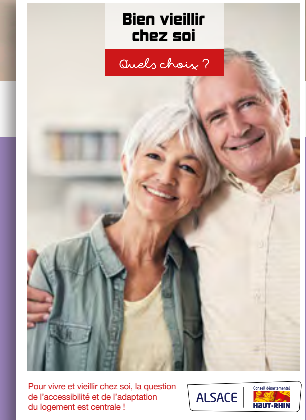
Pour réduire les risques de la vie quotidienne, les chutes en particulier, pensez à l'installation d'une douche à l'italienne, d'un monte-escalier, d'une main courante dans le couloir…

L'amélioration de votre logement ne nécessite pas toujours des travaux lourds. De petits équipements et aménagements simples, dictés par le bon sens, permettent très vite d'améliorer la sécurité de votre domicile. Ainsi, il est possible d'installer un siège de bain dans la baignoire, de fixer le tapis du salon avec des bandes antidérapantes, de mettre en place des goulottes pour le rangement des fils électriques dans lesquels il est si facile de se prendre les pieds…

LES AMÉNAGEMENTS « CONFORT »

Leur objectif est de limiter au maximum les efforts à fournir au quotidien. Ne plus rien ranger au-dessus d'1m40, choisir des fauteuils dotés d'accoudoirs, multiplier les points lumineux dans la maison, opter pour des tiroirs à pression faciles à ouvrir, ouvertures automatiques, commande vocale... Bref, se faciliter la vie avec des gestes et des équipements simples et faciles à mettre en œuvre !

Selon la situation, il est possible de faire réaliser un diagnostic, soit par sa caisse de retraite, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ou encore via le conseil départemental si vous êtes bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Cette évaluation portera aussi sur l'accompagnement en besoin d'aide humaine. Ces aménagements peuvent parfois être coûteux, des aides publiques peuvent être sollicitées pour vous aider à financer votre projet.



Vous souhaitez en savoir plus ?

Demandez la plaquette

« BIEN VIEILLIR CHEZ SOI, QUELS CHOIX ? »

au Conseil départemental du Haut-Rhin
Service Solidarité séniors
100 avenue d'Alsace
BP 20351
68006 COLMAR Cedex

gerontodir@haut-rhin.fr

Ou consulter la plaquette sur notre site **www.haut-rhin.fr** rubrique *Pour les séniors et les aidants*



SUR LE TERRAIN, DES ASSOCIATIONS QUI NOUS ACCOMPAGNENT AU QUOTIDIEN



Elles sont nombreuses sur le territoire à oeuvrer pour la cohésion sociale, le partage et le développement du lien intergénérationnel, à nous apporter conseils, savoir-faire, moments de convivialité, à nous accompagner dans la réalisation ou la réparation d'un ouvrage, à nous proposer une alternative à la surconsommation et à l'individualisme, à tenter aussi de proposer un autre avenir respectueux de l'environnement. L'exemple avec l'Atelier de Saint-Louis et le Sel du Sundgau. 2 lieux, 2 associations, qui vont dans le même sens : une vie meilleure !

L'ATELIER À SAINT-LOUIS

Un lieu dont on ne s'attend pas, spacieux et aéré, scrupuleusement organisé par atelier : menuiserie, électrotechnique, électroménager, mécanique vélo, ferronnerie, couture. Ici, on vient apprendre, développer ses compétences manuelles et techniques, encadré par une dizaine d'animateurs bénévoles : un vélo à réparer, une cafetière qui ne fonctionne plus, une table, une rampe d'escalier à réaliser ? Aucun souci, nous nous adaptons à chaque projet souligne Bernard Mislin, responsable du lieu. Nous accompagnons les personnes à chaque étape, les conseillons en amont sur les matériaux à acheter, on construit avec eux... J'ai même une adhérente qui veut aménager un van. Si 700 personnes ont déjà franchi les portes de l'Atelier depuis sa création en 2018, le responsable souhaiterait attirer davantage les jeunes. "Nous pouvons réaliser des ateliers avec les professeurs de technologies des collèges, en travaillant par petits groupes et en veillant, bien sûr, à ce que les règles de distanciation soient respectées" poursuit Bernard Mislin.

2 place Gissy à Saint-Louis
Ouvert les mercredi : 9h-12h/14h-17h et samedi de 9h-12h
Contact : atelier68300@gmail.com ou au Centre socio-culturel de Saint-Louis : 03 89 69 03 55



UN GRAIN DE SEL DANS VOTRE VIE ! À ZILLISHEIM



Le SEL -Système d'Echange Local- c'est toute une philosophie pour Vincent Krauth, l'un des responsables de l'association. Echanges des biens, de savoir-faire, développement des liens de solidarité. "Nous privilégions la rencontre. Avant les restrictions sanitaires liées à la COVID-19, nous faisions toujours un repas partagé façon auberge espagnole à l'issue de nos rencontres". Avec la COVID-19 et le confinement, la situation est plus compliquée, et les échanges via le site internet sont favorisés. Les personnes n'ayant pas accès à l'internet peuvent être parrainées par les "technophiles" de l'association qui les préviennent des différents événements. Pour dépasser la barrière de la gêne et faciliter le troc, une unité de mesure, appelée le "grain de sel" a été mise en place, " un peu comme au Monopoly mais sans billet. Les membres sont ainsi plus à l'aise" précise Vincent Krauth. Et ça marche, l'association compte aujourd'hui plus d'une soixantaine de membres.

En savoir plus : **seldusundgau.fr**



N'oubliez pas, le Conseil départemental du Haut-Rhin a mis à disposition gratuitement une plateforme d'entraide et de solidarité entre voisins.

Vous avez un besoin, un savoir-faire, faites-le savoir sur : **www.voisins-solidaires.haut-rhin.fr**

En alsacien



Üf Elsassisch

SAUVEGARDER LE PATRIMOINE ALSACIEN

Châteaux forts, maisons à colombages, bâtiments remarquables… Le Conseil départemental du Haut-Rhin investit pour entretenir, préserver et valoriser le riche patrimoine alsacien. Il favorise en cela l'attractivité et le développement culturel et touristique des territoires. Son ambition consiste à familiariser à la richesse de l'héritage des générations précédentes, à permettre au plus grand nombre d'y trouver des éléments d'éducation et de loisirs, et à le transmettre aux générations futures. Ces investissements sont également source de création d'emplois : ce sont autant d'activités pour les entreprises locales sollicitées par les propriétaires qui décident de travaux à effectuer sur leurs biens.



En alsacien

Ùf Elsassisch

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DÉJÀ ANCIENNE

En 2016, le Département du Haut-Rhin adoptait un dispositif d'aide aux investissements en faveur du patrimoine historique afin de contribuer à la sauvegarde et à la restauration du patrimoine haut-rhinois.

Pour amplifier son action et accompagner davantage les territoires dans leurs projets, il a adopté, en 2018, un ambitieux Plan de soutien pour les bâtiments et les œuvres qui constituent l'Histoire commune des habitants. Avec une enveloppe de 9 M€ pour les années 2019 à 2021, le Plan Patrimoine 68 englobe des travaux et des biens non soutenus auparavant, pour répondre au mieux aux besoins différenciés des partenaires (communes, associations, établissements publics, particuliers…).

JUSQU'À 30 000 € POUR LES MAISONS ALSACIENNES

Le Plan Patrimoine 68 se décline en quatre volets. Tout d'abord les sites remarquables protégés au titre des Monuments Historiques, comme par exemple les Collégiales Saint-Martin de Colmar et Saint-Thiébaut de Thann. Mais aussi les châteaux forts qui sont une priorité partagée avec le Département du Bas-Rhin dans le cadre du Schéma interdépartemental du tourisme. Cette année, quatre forteresses bénéficient du dispositif : l'Engelbourg à Thann, le Landskron à Leymen, le Hohnack à Labaroche et le Dagsbourg à Eguisheim. Le patrimoine de territoire, lui aussi protégé au titre des Monuments Historiques, est également soutenu dans toute sa diversité puisqu'il a par exemple permis d'aider un large éventail de projets, allant de la restauration de l'orgue de l'Église de Riquewihr, à la reconstitution d'éléments de la synagogue de Thann, ou encore à la réparation d'une locomotive à vapeur pour l'association Train Thur-Doller. Le dernier volet, et non des moindres, concerne les particuliers qui souhaitent rénover une maison alsacienne ancienne, classée ou non. Les travaux de 59 bâtisses ont déjà été cofinancés par le Département. À compter de 2020, la collectivité a augmenté le montant maximum de sa subvention, passant de 15 000 à 30 000 €. Une manière de contribuer à préserver le charme des villages alsaciens. Au total, ce ne sont pas moins de 4 M€ qui ont déjà été versés pour la réalisation de 97 projets.

Un partenariat a, par ailleurs, été établi entre la Fondation du Patrimoine et le Conseil départemental du Haut-Rhin pour permettre à des porteurs de projets financés dans le cadre du Plan Patrimoine 68 de recevoir en plus un soutien de la Fondation.

Contact : Direction de l'Éducation de la Culture et des Sports
03 89 30 63 73

VOTRE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOUS INFORME
MAG' Haut-Rhin 71 DÉCEMBRE 2020

Crue de la Lauch à Guebwiller. Février 1990.

INONDATIONS PRÉVOIR, ANTICIPER, PROTÉGER

Voilà plus de trente ans, que le Département du Haut-Rhin a engagé une ambitieuse politique de protection des populations contre les risques d'inondation. De nombreuses avancées ont été faites, même si le risque zéro n'existera jamais.

Notre département est riche de chroniques relatant les effets dévastateurs des crues de l'Ill et du Rhin. Crues hivernales pour l'Ill, printanières pour le Rhin. Mais lorsqu'une crue précoce du Rhin et une crue tardive de l'Ill faisaient que les deux cours d'eau mêlaient leurs eaux de débordement, c'était toute la plaine du Rhin qui se trouvait sous les eaux. Malgré ce risque, partout dans le Haut-Rhin, et particulièrement depuis la fin du XIXe siècle, l'homme a empiété sur les zones inondables et sur les lits majeurs en y implantant maisons, usines, commerces, routes… Des situations dont nous avons héritées et qu'il nous faut aujourd'hui gérer. Aussi brutales et dévastatrices qu'elles peuvent l'être, les inondations remplissent également de nombreuses fonctions bénéfiques tant pour l'agriculture que pour la recharge des nappes phréatiques dans lesquelles nous puisons notre eau potable. Il s'agit donc tout autant pour notre collectivité de se protéger des excès de nos cours d'eau, que de préserver un patrimoine inestimable.

Le Haut-Rhin, ce sont près de 4 500 km de cours d'eau dont 1 000 km de rivières principales. Un patrimoine riche et original qui a pour contrepartie d'exposer 250 communes au risque d'inondation.





Les travaux de maintenance du barrage de Kruth-Wildenstein, qui ont débuté en août 2019, viennent de se terminer. Cet ouvrage assure un rôle essentiel de stockage d'une partie des eaux de crues de la Thur.



Parfois brutales et dévastatrices, les inondations remplissent également un rôle essentiel de recharge des nappes phréatiques. Ici, près d'Illhaeusern, les eaux de débordement des nombreux cours d'eau du Ried de Colmar s'infiltrent et s'épurent à travers les prairies, contribuant à la réalimentation de la nappe phréatique rhénane, plus puissant aquifère d'Europe.

TOUS SYNDIQUÉS !

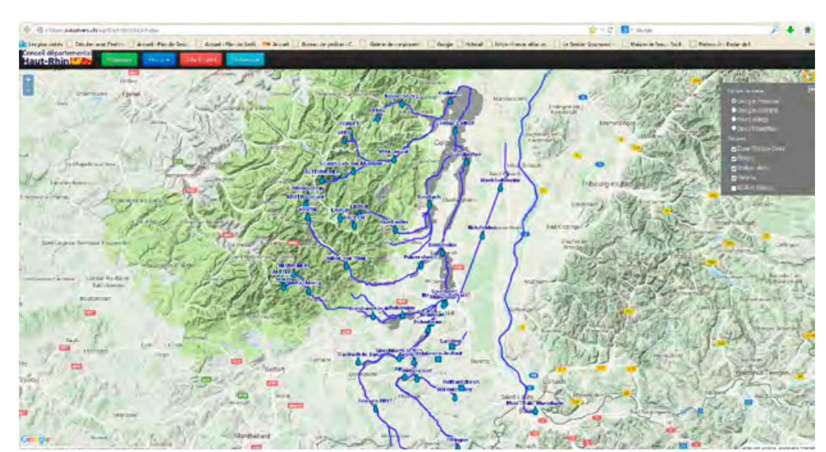
Le Département du Haut-Rhin a la particularité unique en France d'entretenir des centaines de kilomètres de cours d'eau grâce aux Syndicats de rivières. Créés entre 1898 et 1908 à l'époque de l'annexion de notre territoire au Reichsland, les syndicats de rivières ont défendu voilà plus d'un siècle déjà, l'idée d'une gestion globale et systémique de nos cours d'eau, d'une solidarité amont-aval. Cette philosophie nous en avons héritée et nous l'avons cultivée. Aujourd'hui, ce sont toutes les communes et communautés de communes riveraines des cours d'eau qui sont regroupées au sein de 10 syndicats mixtes de rivières avec, à leurs côtés, le Département qui leur apporte son soutien financier. Une organisation qui permet une gouvernance adaptée à chaque syndicat mais surtout un coût de fonctionnement très faible grâce à une mutualisation des moyens.

Pour faire face aux évolutions réglementaires, le Syndicat Rivières de Haute-Alsace a été créé en 2017. Composé des Syndicats de rivières et du Département, cette nouvelle structure, unique en France, vise à mutualiser l'ingénierie en matière de gestion de rivières à l'échelle du territoire du Haut-Rhin, mais permet aussi d'assurer une gestion cohérente et solidaire sur l'ensemble des cours d'eau et de pérenniser l'action du Département.

IL N'Y AURA JAMAIS DE RISQUE ZÉRO

Quelques années après que la loi NOTRe ait confié aux communes et aux groupements de communes de nouvelles responsabilités pour la gestion des milieux aquatiques et des inondations, le Département et les syndicats de rivières peuvent afficher un bilan des plus positifs. Grâce à plus de 180 millions d'euros d'investissement au cours de ces 30 dernières années, les 10 barrages départementaux, les 950 seuils et vannages, les 50 bassins de rétention de crues, les 250 km de digues et l'ensemble des ouvrages hydrauliques ont pu bénéficier d'un entretien constant. Rien toutefois n'est jamais acquis en matière de gestion des crues et le risque zéro n'existera jamais. Si l'on peut raisonnablement penser que nos efforts permettent de protéger les Haut-Rhinois jusqu'à la crue centennale, les événements exceptionnels continueront à les atteindre. Les bouleversements climatiques en cours risquent par ailleurs d'avoir des conséquences non négligeables sur l'ampleur des crues à venir. Les modèles prospectifs les plus fiables en effet prévoient tous des épisodes pluvieux beaucoup plus intenses.

> « ***Rien n'est jamais acquis*** *en matière de gestion des crues et le risque zéro n'existera jamais. Les événements exceptionnels continueront à nous atteindre.* »



Grâce entre autres aux 37 stations de mesure de niveau des cours d'eau, le Département a développé un modèle de prévision des crues. Retrouvez toutes les informations relatives aux actualités de Rivières de Haute-Alsace et des syndicats mixtes sur www.rivieres.alsace



Zone humide naturelle ? Non, bassin d'orage qui se fait paysager ! La fonction de ces bassins, comme ici à Bisel, est de stocker de manière temporaire les eaux de pluie lors d'événements orageux majeurs et d'éviter inondations et coulées de boues.

DES RIVIÈRES VIVANTES

Nos rivières ont trop longtemps été considérées comme de simples chenaux évacuateurs d'eau. Des rivières aménagées dans le seul but d'évacuer au plus vite l'eau excédentaire, quitte à inonder ses voisins situés en aval ! Or une rivière est un organisme vivant, complexe, une longue suite d'enchaînements. Un équilibre fragile que l'homme a trop longtemps contribué à perturber par ses aménagements. Depuis plus de 20 ans, notre Département s'est fait une spécialité en matière de renaturation des cours d'eau. Très concrètement, ce sont des dizaines de milliers d'arbres qui ont été plantés le long des berges, des bras morts qui ont été remis en eau, les derniers tronçons sauvages de rivières et leurs zones inondables qui ont été acquis et protégés, des champs d'épandage qui ont été reconstitués afin de stocker l'eau excédentaire et de limiter les risques de coulées de boues. Le maître mot des aménagements actuels est de retrouver des rivières vivantes formant l'ossature d'une trame environnementale et de retenir le maximum d'eau en préservant les zones inondables.



Le Département a développé une ingénierie hydraulique pour la renaturation des cours d'eau et la protection contre les inondations.



Renaturation menée par le Syndicat mixte du bassin de l'Ill et Rivières de Haute-Alsace d'une zone de 10 ha située le long de l'Ill. Cette opération s'inscrit dans le projet Mulhouse Diagonales qui vise à remettre en valeur les cours d'eau dans la traversée de Mulhouse.

L'INTERVIEW

Questions à Olivia Ghazarian,
Directrice de Rivières de Haute-Alsace

Les inondations qui ont dévasté les vallées des Alpes-Maritimes vont, du fait du réchauffement climatique, « revenir de plus en plus souvent » a averti récemment la Ministre de la transition écologique, Barbara Pompili. Notre très riche patrimoine aquatique fait-il du Haut-Rhin un département potentiellement à risque ?

Oui le risque inondation est bel et bien très présent dans notre département où les 2/3 des communes sont dans des zones à risques.

Les dernières grosses inondations datent de 1990 et ont provoqué des dégâts considérables dans les vallées vosgiennes et dans la plaine, à l'image de ce qui s'est passé récemment dans les Alpes-Maritimes. La configuration géographique de notre territoire est à l'origine de différents types d'inondation : les crues rapides d'hiver des rivières vosgiennes liées à de fortes pluviométries sur les sommets vosgiens combinées à la fonte de neige, les crues de printemps des rivières sundgauviennes liées aux sols plus argileux et aussi les inondations par ruissellement liées à des épisodes orageux sur les coteaux et dans le Sundgau.

Que fait notre collectivité pour limiter les risques, les anticiper, en atténuer les conséquences ?

La solidarité de bassin versant et la mutualisation des moyens sont les clés de la gestion des rivières sur notre territoire. En effet, nous avons la particularité d'avoir des Syndicats de Rivières dont l'existence remonte à la fin du XIXe siècle. Ces syndicats ont pu perdurer grâce à l'implication financière mais aussi technique du conseil départemental. Les investissements réguliers réalisés pour l'entretien et l'aménagement d'ouvrages de protection contre les inondations nous permettent aujourd'hui d'être moins vulnérables. Notre territoire est ainsi protégé par 250 km de digues et un millier d'ouvrages de stabilisation du lit et dispose d'une capacité de stockage d'eau de crue de 15 millions de m^3 grâce aux barrages appartenant au Département.

Depuis 1990, le Département et les syndicats de rivières ont investi 180 millions d'euros dans la protection contre les crues, la renaturation des cours d'eau, des zones humides et la préservation des champs d'inondation.

Aujourd'hui, Rivières de Haute-Alsace a repris le flambeau du Département et assure l'assistance technique de ces syndicats pour garantir une gestion cohérente sur tout le bassin versant. Sur l'aspect inondation, nous réalisons ainsi des modélisations hydrauliques très précises pour identifier les zones à risques et dimensionner les ouvrages de protection pour une crue « centennale ». Mais nous portons également de nombreuses opérations de renaturation. »

EXPOSITION LES PIEDS DANS L'EAU ?

30 ans après les inondations dévastatrices de février 1990, le Haut-Rhin se souvient à travers une exposition itinérante. Programme sur **www.rivieres.alsace**



ROLAND MACK, LE MAÎTRE DES GRANDS HUIT

Europa-Park est une incroyable success story familiale dont l'histoire remonte à plus de 2 siècles. Un parc de loisirs qui n'a pas d'équivalent en Europe, car bien avant d'y vendre des attractions, on y offre du rêve et des émotions.

L'Europe, Roland Mack y a toujours cru, et avant lui son père Franz, dont la mémoire restait toute pleine des scènes de feu qui s'étaient abattues sur notre vieux continent six années durant. De retour d'un voyage aux Etats-Unis au mitan des années 1970, papa Mack décide de bâtir son projet de parc d'attractions autour du thème de l'Europe. L'Europe alors ne vend pas franchement du rêve et son enthousiasme est loin de faire l'unanimité. 45 ans et 900 millions d'euros d'investissement plus tard, on connaît le résultat : hormis Disneyland Paris, Europa-Park, qui six années d'affilée a trusté le titre de meilleur parc de loisirs du monde, n'a pas vraiment de concurrent en Europe. Avec ses 6 millions de visiteurs annuels, ses 5 000 salariés, ses innombrables restaurants et 6 000 lits d'hôtels, Europa-Park génère une richesse annuelle estimée à plusieurs centaines de millions d'euros dont profite toute la région du Rhin supérieur.

Depuis son plus jeune âge, Roland Mack navigue dans un univers entre rêve et entreprenariat. Son père Franz et ses deux oncles sont la sixième génération d'une longue lignée de constructeurs de roulottes et de manèges de forains. Après-guerre, tout le monde veut oublier le cauchemar et faire la fête. Les affaires marchent fort. Les commandes affluent et les frères Mack travaillent jour et nuit, dimanche compris. Dans les immenses ateliers de l'usine de Waldkirch, près de Freiburg, s'activent tous les corps de métiers. Une usine à rêve pour le jeune Roland à qui son père confie le test de ses nouvelles créations. « Du coup, j'avais plein de copains ! ». Des étoiles plein les yeux mais déjà un solide sens de la réalité. « J'avais une tirelire en forme de cochon dans la cuisine où ma mère s'affairait pour nourrir tout le monde et tous les forains de passage y glissaient une petite pièce. Y compris Krone (Le Zircus Krone est actuellement encore le plus grand cirque d'Europe ndlr), personnage fascinant qui ne se séparait jamais de son guépard. Il le tenait en laisse à ses côtés et menaçait mon père de le lâcher s'il ne baissait pas ses prix ».

EN QUELQUES DATES

1949 : Naissance le 12 octobre

1961 : Gagne un concours de dessin organisé par le Conseil de l'Europe

1975 : Mariage et création de Europa-Park

1978, 1981, 1989 : Naissance de ses trois enfants, tous aux responsabilités dans les sociétés du groupe

2019 : Ouverture de Rulantica, plus grand parc aquatique d'Europe

DE 0 À 100 KM/H EN… 3 SECONDES !

« Mon père était un visionnaire. Il avait compris très tôt que le temps des manèges à la pépère était révolu, que l'avenir était aux sensations fortes et aux grands huit qui décoiffent ! Très tôt, il a rêvé d'une vitrine géante pour ses réalisations ». Et Roland de se souvenir avec une émotion non feinte de ce jour où il a accompagné son père visiter une propriété à Rust. « La magnifique demeure était à l'abandon, faisant invariablement penser à un château de contes de fée. Le jardin était en friche et les arbres centenaires du parc étaient pris d'assaut par les plantes grimpantes. Nous avons tous deux compris au premier regard que nous pourrions réaliser ici de grandes et belles choses. C'était en 1975 et Franz Mack hypothèquera ses biens pour racheter le château Balthazar. La magie Europa-Park était en route.

Pendant ce temps, l'entreprise d'attractions foraines qui plus tard prendra le nom de Mack Rides grandit. Les grands huit qui sortent des ateliers de Waldkirch sont de plus en plus sophistiqués. En 2009, la firme se lance dans la fabrication des « Megacoaster » qui vous propulsent de 0 à 100 km/h en… 3 secondes ! Pas un seul grand parc (Futuroscope, Eurodisney, Astérix…) qui ne figure parmi les clients de l'entreprise. 90 % des manèges partent à l'étranger. Une force de frappe à l'export à donner le tournis à toutes les PME de taille équivalente. Une croissance très en-deçà toutefois de celle d'Europa-Park, pour le plus grand bonheur de Roland. « Je suis si fier d'avoir cru en ce projet, d'avoir eu raison ! 6 millions d'Allemands, de Français, d'Européens sont venus ici en 2019, rire et partager des émotions ensemble alors qu'ils ne parlent pas la même langue. Et ce brassage européen nous le favorisons également dans notre politique de recrutement. 20 à 25 % de nos 5 000 employés sont français. »



PLUS DE 700 LOGEMENTS POUR LE PERSONNEL

Quel est le secret de la réussite de ce visionnaire pour lequel le Rhin n'a jamais été une frontière ? Roland Mack est le digne héritier de ces grands capitalistes rhénans libéraux, jamais idéologues, toujours pragmatiques, privilégiant la solidarité et les capitaux familiaux, soucieux tout autant d'équilibres financiers que sociaux. Rulantica, le nouveau parc aquatique ouvert au public en 2019, en est une nouvelle preuve. 180 millions d'euros d'investissement sans la moindre aide ou subvention publique et la création de 120 appartements supplémentaires pour loger les employés, ainsi qu'un jardin d'enfants, portant l'ensemble du parc de logements pour le personnel à plus de 700.

Wolfgang Schaüble, l'ancien argentier d'Angela Merkel et actuel Président du Bundestag a assurément trouvé les bons mots dans la Laudatio qu'il a prononcé à l'occasion du 70e anniversaire de Roland Mack : « votre petite Europe fonctionne mieux que la grande ! ».





JEU - CONCOURS

5 X 2 BILLETS EUROPA-PARK À GAGNER
Valeur unitaire : 55 €
Validité : jusqu'à la fin de la saison estivale 2021

Renvoyez le coupon-réponse avant le 15 janvier 2021 (cachet de la poste faisant foi) à :
Conseil départemental du Haut-Rhin
Direction de la Communication
100 avenue d'Alsace – BP 20351 – 68006 Colmar Cedex

Une seule participation autorisée par foyer. Un tirage au sort en présence d'un huissier sera effectué le mercredi 20 janvier à 14 heures.
Les gagnants seront informés individuellement par courrier.

Les données personnelles sont traitées uniquement dans le cadre du jeu dans le but d'en permettre le bon déroulement. Elles seront uniquement traitées par le service du Département en charge de l'organisation du jeu-concours et ne seront pas communiquées à des tiers. Pour plus d'information sur le traitement de vos données vous pouvez vous adresser au Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : dpd@haut-rhin.fr ou consulter le règlement du présent jeu-concours.



Nom : ....
Prénom : ....
Adresse : ....
....



La Collectivité européenne d'Alsace entrera en fonction le 1er janvier 2021.

**Elle remplace les Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.
Elle reprend toutes leurs missions en plus de ses nouvelles compétences.
Ses services sont répartis sur l'ensemble du territoire alsacien.**

Pour lui écrire :

100 avenue d'Alsace - BP 20351
68006 COLMAR Cedex

Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG Cedex 9

Pour lui téléphoner :

03 89 30 68 68

03 88 76 67 67

Pour consulter son site internet : alsace.eu

À très très bientôt au sein de la Collectivité européenne d'Alsace !